

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 MAI 2020**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

Convocation du 23 mai 2020.

L'an deux mil vingt, le 28 mai à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle de l'espace François Baraduc, sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Karine BOUCHET, Chani PETIT, Sylvie DESBOURDELLE, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Florence RIUS, Messieurs Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Guy COLENT, Philippe DRAIS, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER, Jean-Marie LEYGONIE, Paul ROSSI

Arrivée d'Olivier CHAMBE pour la délibération 2020-23.

Absents excusés :

Absents :

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil ; M. Baptiste GAUDELUS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**2020/29 : ELECTION DE SENTINELLES AU SYRIBT  
(SYNDICAT DE RIVIERE BREVENNE TURDINE)**

**Rapporteur :** Monsieur le maire.

Exposé : Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'élection des sentinelles de la Commune au sein du Syndicat de Rivière Brévenne Turdine.

4 Candidats : Chani PETIT, Caroline BENOIT-GONIN, Frédérique MOULIGNEAU, Evelyne GIRARDON

Il est procédé au vote.

Décision : Par 19 voix pour, le conseil municipal décide de nommer les élus suivants sentinelles au sein du SYRIBT :

Chani PETIT  
Caroline BENOIT-GONIN

Frédérique MOULIGNEAU  
Evelyne GIRARDON

Pour extrait certifié conforme,  
Le maire,



Diogène BATAILLA